MAIRIE DE
BREUIL-BOIS-ROBERT
78930

N° 11-09-25

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

2

L'an deux mil onze le seize septembre,
le Conseil Municipal de la Commune de BREUIL-BOIS-ROBERT,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Claude LECOZ, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 9 septembre 2011.

Nombre de Conseillers :

En exercice :	**14**
Présents :	**10**
Votants :	**14**

PRÉSENTS : M.M. LECOZ (Maire), BOUCHER, GIRAUD, LEBRET, PERRODIN, VOLLAND.
Mmes GAUCHER, JARDOT, JAYAT, SÈVE.

EXCUSÉS : M. KERJEAN (pouvoir à Mme GAUCHER).
Mmes GOUIRIR (pouvoir à M. BOUCHER), JANAN (pouvoir à M. GIRAUD), KEMPENAR (pouvoir à M. LECOZ).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme JAYAT.

OBJET : Fiscalité de l'urbanisme

Mme JAYAT informe les Conseillers d'une réforme de la fiscalité de l'urbanisme, qui supprime la Taxe Locale d'Équipement (T.L.E.) et instaure la Taxe d'Aménagement, à compter du 1er mars 2012.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, ***décide d'instaurer, à compter du 1er mars 2012, la Taxe d'Aménagement sur l'ensemble du territoire communal, et de fixer son taux à 4 %.***

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

En Mairie, le 19 septembre 2011.

Publié le
23 SEP. 2011

L'Adjoint Délégué,
Bernard BOUCHER

MAIRIE DE BREUIL-BOIS-ROBERT (Yvelines)

→ Fisc

cont

ARRIVE LE

13 OCT. 2011

DDT des Yvelines
SUBT/Secrétariat

D.D.T des Yvelines BUT/CADS

14 OCT. 2011

ARRIVEE